

Gilets Jaunes : Le verdict est tombé



Gilets Jaunes : Le verdict est tombé

Comme prévu, le tribunal a rendu, ce mardi 21 mai, son verdict concernant « l'affaire du cabanon citoyen » des Gilets Jaunes qui a été construit fin mars sur le domaine public routier de l'État.

Les personnes assignées ont 24 heures pour démonter le cabanon à compter de la date d'assignation.

Peu de commentaires pour l'instant sur la décision du tribunal mais, malgré tout, un Gilet Jaune admet « que nous n'avons pas le choix compte tenu des 150 euros par jour à payer après la date des 24 heures accordés pour la démolition du cabanon ». Et ce dernier d'ajouter « nous allons devenir des nomades ».